

## DEFINITION DE FONCTION BIOLOGISTE

---

Nom, Prénom :

Statut : PH, PU-PH, MCU-PH, AHU ...      Service :

### 1. MISSION(S) PRINCIPALE(S)

Responsable de l'organisation générale et du fonctionnement de différentes activités ou secteur(s) du service. **Citer le service et les activités ou secteurs**

### 2. AUTORITES FONCTIONNELLES et/ou HIERARCHIQUES

Confère les organigrammes du pôle et du service.

### 3. LIENS FONCTIONNELS

Au sein du service :

Cadre de santé pour la mise en œuvre de l'organisation technique selon l'expression des besoins médicaux

Techniciens, ingénieurs, secrétaires, agents hospitaliers, internes, étudiants, stagiaires, biologistes

Membres de la cellule qualité du service

Au sein du pôle :

Chef de pôle

Membres du bureau de pôle

Membres du Comité Qualité du Laboratoire de Biologie Médicale (LBM) du CHU

Au sein du CHU :

CME, Direction

Directions fonctionnelles

Faculté de Médecine, Université et équipes de recherche

Services cliniques (conseils pour la prescription et l'interprétation d'examens de biologie médicale)

### 4. ACTIVITES

#### Dans le service biologique

- Réalise certains examens de biologie médicale et/ou fait fonction de référent d'un secteur retrouvé dans l'organigramme du service **Citer**
- Choisit les techniques de dosage de son secteur d'activité
- Organise des validations de méthodes
- Met en place la gestion des contrôles qualité internes et externes
- Assure la coordination de la maintenance du matériel en collaboration avec le cadre de santé
- Participe à la validation des examens
- Signe les comptes rendus



## **DEFINITION DE FONCTION BIOLOGISTE**

---

- Participe à la réalisation et la mise à jour du manuel de prélèvement pour les examens pris en charge par le service
- Aide à la formation et l'habilitation des internes pour la validation biologique
- Assure le suivi biologique de protocoles de recherche clinique
- Assure une veille scientifique et technologique dans son domaine d'activité
- Participe à la continuité des activités (gardes/Astreintes)
- Effectue des activités de conseils auprès des cliniciens pour la prescription d'examens biologiques et leur réalisation
- Participe aux réunions de service
- Assure l'intégration de l'activité hospitalière avec les autres activités du service (enseignement et recherche)
- Participe à un programme de formation continue
- Tient à jour son dossier de formation (justificatifs, attestation de présence ...)
- Met en œuvre des actions de communication destinées à améliorer l'insertion du service biologique dans son environnement interne et externe, en relation avec les actions du service, du pôle et de l'Institution.

### **Encadrement des équipes**

- Assure et encadre la formation des internes (DES) et des étudiants.

En coordination avec l'encadrement paramédical, il participe à :

- La définition et l'organisation des postes médico-techniques dans son domaine de compétence
- La définition des profils de postes et au choix des personnes médico-techniques
- Aux stages et enseignements pour le personnel médico-technique
- L'évaluation annuelle (avis) du personnel paramédical de son secteur de compétence
- La définition des critères d'habilitation et à validation des compétences des techniciens dans son secteur d'activité.

### **Management de la qualité**

- Applique les dispositions internes
- Motive les personnels paramédicaux à la mise en place des démarches qualité
- Participe à la démarche de management de la qualité du service / de l'unité

### **Si responsable qualité du service / unité :**

- Propose au Chef de service, en accord avec le cadre de santé, la composition de la cellule qualité du service / unité
- Met en œuvre et anime la qualité dans le service, dans le respect de la législation et de la politique qualité du LBM
- Veille à ce que la documentation spécifique du service/unité soit établie, mise en œuvre et améliorée.
- Veille à la mise en place d'une traçabilité depuis le prélèvement jusqu'à la remise des résultats aux services prescripteurs.
- Anime la démarche d'amélioration continue du service/unité
- Organise et anime les réunions régulières de la cellule qualité
- Rend compte au chef de service du fonctionnement et de l'efficacité du système qualité.
- Met en œuvre des actions de communication destinées à sensibiliser l'ensemble du personnel du service/unité à la qualité.



## DEFINITION DE FONCTION BIOLOGISTE

---

- Veille, en concertation avec le trio qualité, à ce que l'ensemble du personnel du service puisse accéder à une formation à la qualité
- Participe aux réunions du comité qualité
- Participe aux réunions des responsables qualité organisées par le trio qualité
- Participe aux revues de direction
- Aide à la mise place de la concertation entre cliniciens et biologistes pour l'élaboration de référentiels de prescription en particulier lors de la mise en place de la prescription connectée

### **Autres activités**

- Citer ici les autres activités (enseignement, recherche, transversales)

## **5. COMPETENCES / DIPLÔMES / FORMATIONS**

Le Biologiste est nommé par le Directeur, sur proposition du Chef de pôle, après avis du Chef de service, du Président de la CME et éventuellement du Doyen de la faculté de Médecine pour les postes hospitalo-Universitaires.

Peuvent exercer les fonctions de Biologiste :

- les praticiens hospitalo-universitaires,
- les praticiens hospitaliers,
- les praticiens contractuels, les praticiens contractuels associés,
- Les AHU (Assistant hospitalo-Universitaires)

## **6. SUPPLEANCE**

Elle est assurée par un biologiste du service ayant le même niveau de compétences lors de chacune de ses absences. Ce biologiste est apte à prendre toutes les mesures urgentes nécessaires dans les activités dédiées.

## **7. SIGNATURES**

Dater

Chef de Service

Biologiste

